

Addenda n° 1

SCHL DDP 000678 - Services de gestion immobilière pour immeubles collectifs

Date de clôture : 13 septembre 2021 à 14 h, heure locale d'Ottawa.

Addenda n° 1

Le présent addenda à la demande de propositions (DDP) est émis pour les raisons suivantes :

1 Fournir les questions et réponses qui suivent :

Q1. Pouvons-nous répondre pour la gestion d'une seule ou quelques propriétés ou la réponse est-elle globale pour toutes les propriétés ?

A1. Globale seulement.

Q2. En ce qui concerne l'annexe B – Devis estimatif, il est indiqué que les tarifs proposés par le proposant doivent inclure les coûts des concierges.

Est-il possible pour nous de recevoir les registres des loyers pour les immeubles en question?

R2. Cette information n'est pas disponible. Voir la DDP, y compris la section 1 de l'annexe C, Contexte.

Q3. En ce qui concerne le devis estimatif n° 3, il faut préciser les frais mensuels fixes pour les logements de transition ou avec services de soutien et les refuges.

Auriez-vous des registres des loyers pour les immeubles concernés?

R3. Cette information n'est pas disponible, car il n'y a actuellement aucune propriété gérée dans cette catégorie. Voir la DDP, y compris la section 1 de l'annexe C, Contexte.

Q4. En ce qui concerne le devis estimatif n° 3, il faut préciser les frais mensuels fixes pour les propriétés partiellement construites (immeubles collectifs locatifs ordinaires, logements pour personnes âgées autonomes ou avec services de soutien, logements de transition et/ou logements avec services de soutien et centres d'hébergement).

Avez-vous prévu des revenus pour ces immeubles?

Avez-vous une idée des heures nécessaires pour accomplir toutes les tâches décrites dans la DDP?

Toute information que vous pourriez nous fournir serait utile afin que nous puissions vous fournir des frais mensuels fixes.

R4. Ces immeubles ne généreront aucun revenu pendant leur construction.

Cela dépend des ressources du proposant et sera différent selon les exigences de chaque propriété. Voir la DDP, y compris la section 2 de l'annexe C, Livrables, B. Entretien, réparations et surveillance et la section 2 de l'annexe C, Livrables, C. Surveillance de la propriété.

Q5. Qui est le titulaire actuel?

R5. À l'heure actuelle, plusieurs contrats sont en place, et la SCHL est maintenant à la recherche d'un fournisseur dans le cadre de cette DDP.

Q6. Quel est le revenu brut réel (RBR) actuel?

R6. Cette information n'est pas disponible. Consultez la DDP, y compris l'annexe B, pour connaître la définition du RBR.

Addenda n° 1

SCHL DDP 000678 - Services de gestion immobilière pour immeubles collectifs

Date de clôture : 13 septembre 2021 à 14 h, heure locale d'Ottawa.

Q7. Quels sont les frais de réparation actuels des logements?

R7. Cette information n'est pas disponible. Voir la DDP, y compris la section 2 de l'annexe C, Livrables, B. Entretien, réparations et surveillance, pour obtenir du contexte.

Q8. Est-il possible d'obtenir l'accès à tout l'historique des coûts de réparation, ou une copie de celui-ci?

R8. Cette information n'est pas disponible. Voir la DDP, y compris la section 2 de l'annexe C, Livrables, B. Entretien, réparations et surveillance, pour obtenir du contexte.